

## DJIBOUTI

17 avril 2025

### DEVELOPMENT OPERATIONNEL

#### PERSONNES DEPLACEES DE FORCE

33 227

Réfugiés & demandeurs d'asile au 31 mars 2025<sup>1</sup>

24 411

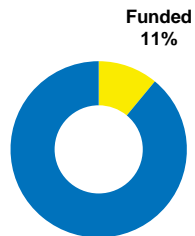
Réfugiés

8 816

Demandeurs d'asile

#### FINANCEMENT

20.6 M \$ requis pour l'opération en 2025<sup>2</sup>



2.2 M \$ reçues au 31 Mars 2025

#### Les agences de l'ONU à Djibouti discutent de l'impact des réductions de financement sur la santé.

Le 13 avril, toutes les agences des Nations Unies opérant à Djibouti se sont réunies pour discuter de la marche à suivre, car l'impact des réductions de financement sur la santé des communautés vulnérables est de plus en plus grave. Des agences telles que l'UNICEF et le PAM, qui s'occupent à Djibouti de la santé, de la nutrition et de l'immunisation des réfugiés, ont annoncé que la réduction de leurs budgets aurait de graves conséquences pour les populations vulnérables d'accueil et de réfugiés. Les agences de l'ONU suivent de près la situation et travaillent en collaboration avec le ministère pour éviter un tel scénario. Toutes les agences ont accepté de travailler ensemble pour trouver d'autres solutions possibles.



Le HCR et ses partenaires sensibilisent les réfugiés et demandeurs d'asile suite à la déclaration du ministre de l'intérieur djiboutien de la nouvelle stratégie politique © UNHCR

#### RÉPONSE AUX RÉFUGIÉS

**Les enfants réfugiés ont été vaccinés contre la polio.** Du 12 au 16 avril 2025, le ministère de la santé, en collaboration avec l'OMS et l'UNICEF, a mené une campagne de vaccination pour les enfants réfugiés âgés de 0 à 5 ans. Tous les enfants de tous les sites de réfugiés ont été atteints et ont reçu un vaccin oral contre la polio dans le cadre de la campagne nationale visant à s'assurer que les enfants réfugiés ne sont pas laissés pour compte.

**Le HCR et ses partenaire poursuivent la sensibilisation des réfugiés des nouvelles mesures gouvernementales, à la suite de la déclaration du 03 avril du ministre de l'Intérieur.** Le 14 et 17 avril, le HCR et ses partenaires ONARS et CIAUD ont tenu des sessions de sensibilisation à l'attention du comité des réfugiés en milieu urbain, dont l'objectif était d'informer les réfugiés et demandeurs d'asile sur la déclaration récente du ministre de l'Intérieur concernant les étrangers en situation irrégulière. L'accent a été mis sur l'importance de porter ses documents d'identité, ainsi que sur les mesures envisagées par l'ONARS et le HCR en cas d'arrestation d'un demandeur d'asile ou d'un réfugié.

**Le HCR et l'ONARS continuent à enregistrer des nouveaux arrivants.** Le 15 avril, le HCR en collaboration avec l'ONARS, a enregistré 16 ménages, représentant un total de 22 individus, dont 7 ménages yéménites, 5 ménages éthiopiens, 2 familles érythréennes et 2 ménages somaliens. Dans le cadre de l'enregistrement continu, 7 cas individuels ont été traités, comprenant des demandes de réactivation, de changement d'adresse, de rajout de membres et de prise de données biométriques. Quant à la réception hebdomadaire, 12 personnes ont été reçues et écoutées au bureau du HCR le mercredi 16 avril. Ces individus ont exprimé diverses requêtes, principalement liées au renouvellement de documents et à des demandes de prise en charge médicale. Chaque cas a été écouté avec attention et orienté vers les services de protection appropriés.

Un remerciement spécial à nos principaux bailleurs en 2025 : [Australie](#) | [Belgique](#) | [Corée](#) | [Danemark](#) | [Grande Bretagne](#) | [Hollande](#) | [IGAD](#) | [Irlande](#) | [Norvège](#) | [Suède](#) | [Suisse](#) |